Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 056-215601899-20251211-2025_61-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025/61

Date de convocation :
05 décembre 2025

Nombre de conseillers :

En exercice :	*13*
Présents :	*12*
Absents représentés :	*1*
Absents excusés :	*-*

L'an deux mil dix-vingt-cinq, le jeudi 11 décembre à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle du conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. LE BRETON Bernard, Mme GICQUEL Claudine, M. ALLAIN Philippe, M. GUILLARD André, M. PIRIO Philippe, Mme VÉRA Aurélie, Mme MILETTO Michèle, Mme LE GARREC Julie, Mme NOGUES Christelle, M. PENVEN Henri, Mme GUÉGAN Manon, M. LE CALLONNEC Stéphane.

ÉTAIT ABSENTE REPRESENTÉE :
Mme MOUELO Valérie donne son pouvoir à Mme GICQUEL Claudine.

Mme VÉRA Aurélie a été désignée secrétaire de séance.

****

OBJET :
Modification de la convention du service commun des systèmes d'information entre Pontivy et ses communes - 2026.

VU la délibération n°2019/09/06 du 09 septembre 2016 portant adhésion de la commune au service commun ;
VU la délibération n°2022/12/04 en date du 16 décembre 2022 validant l'avenant n°1
VU la délibération n°2023/05/05 en date du 25 mai 2023 validant l'avenant n°2
VU la délibération n°2025/15 en date du 27 février 2025 validant l'avenant n°3
VU la délibération °2025/32 en date du 19 juin 2025 validant l'avenant n°4 ;

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée la nouvelle convention du service commun des systèmes d'information entre Pontivy Communauté et la commune de Radenac et apporte toutes les précisions nécessaires.

Il précise que la nouvelle convention a été modifiée à la suite du dernier COPIL et développe :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :

VALIDE la nouvelle convention du service commun des systèmes d'information,
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Le Maire
Bernard LE BRETON

